

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 28 avril 2015

Monsieur Maxime Veillette  
Directeur Environnement  
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour  
1000, boulevard Arthur-Sicard  
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

**Objet : Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz  
naturel à Bécancour  
Question complémentaire du 28 avril 2015 (DQ21, n°6)**

---

Monsieur,

En référence au mandat en cours, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet la question suivante pour laquelle elle apprécierait recevoir la réponse d'ici le 30 avril prochain.

**Question 6**

Vous mentionnez dans une réponse à une question posée par la commission que vous travaillez actuellement à la préparation d'un *Plan de développement et de conservation* « global » du territoire du parc industriel (DQ7.1, p. 5, voir aussi DB3, p. 1). Ce plan est-il le prolongement de votre *Plan de gestion de la plaine inondable et des milieux humides* (DT1, p. 92) qui se voulait lui-même être une bonification du *Plan de gestion des plaines inondables* (DB2) ?

Si oui, veuillez préciser la nature du *Plan de développement et de conservation* :

a) Que contiendra ce plan ?

...2

- b) Les milieux humides (dont la plaine inondable) *et* les milieux terrestres seront-ils considérés ?
- c) Quelle démarche vous a menés vers la réalisation de ce plan global ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agr er, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Original sign **

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secr tariat de la commission